
Mémento ALPS – nous vous informons volontiers

L'utilisation de cette application web implique une connexion par le biais de PROMEA connect. D'une façon générale, nous vous conseillons de vous inscrire à PROMEA connect afin de pouvoir bénéficier de toutes les autres prestations actuelles. Notre équipe d'assistance vous aidera volontiers pour la première inscription ou des questions relatives à l'accès.

Les avantages de la plateforme ALPS sont multiples

- Vous pouvez enregistrer toutes vos demandes (détachements, prolongations de détachement, continuation de l'assurance) ainsi que les inscriptions en cas de pluriactivités directement sur la plateforme ALPS et nous les transmettre par ce canal sécurisé.
- Vous pouvez également annoncer sur la plateforme les membres de la famille qui accompagnent des collaborateurs à l'étranger.
- Si PROMEA ou l'OFAS ont besoin d'un complément d'informations, la communication s'effectue directement par le biais d'ALPS.
- PROMEA transmet également par la plateforme les attestations de continuation de l'assurance ou une éventuelle décision négative. Un message électronique vous est envoyé dès qu'un nouveau document a été mis à disposition.
- Par ailleurs, vous pouvez à tout moment vérifier l'état d'avancement de vos messages par ALPS.
- Vous pouvez également copier vos demandes si nécessaire.
- ALPS vous permet en outre de disposer d'archives en ligne ainsi qu'un dossier complet.

La plateforme ALPS vous est-elle destinée ?

Si votre entreprise a des activités internationales et envoie plusieurs collaborateurs en mission à l'étranger, ALPS est assurément la solution qu'il vous faut.